

**Délibération
n°2026.049**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

**Nombre de
Conseillers**

**En exercice : 15
Présents : 11
Procurations : 3
Votants : 12**

**Objet :
Compte Financier
Unique 2025**

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil,
sous la présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 mai 2026

Étaient présents : CARMELLINO-DIBON Bruno, CARMELLINO-DIBON Claire, CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane, DELESGUES Christian, FLEURIET Lynda, GANA Dominique, JALBY Jean-Paul, LAPORTE Alexandre, MAZOUZ Josiane, PETIT Jean-Pierre.

Absent avec procuration :

M. NOEL Patrick a donné procuration à M. DELESGUES Christian.

M. GUILLIER Vincent a donné procuration à Mme COQUERY Liliane.

Mme FOURNIER Ophélie a donné procuration à M. JALBY Jean-Paul.

Absente excusée : THOMAS Corine

Absent non excusé : /

Secrétaire : Mme GANA Dominique

La présidence de la séance est confiée à la doyenne d'âge, Mme MAZOUZ Josiane, qui présente le compte financier unique.

Monsieur le Maire ne devant pas participer au vote, il se retire momentanément.

Le Président présente le compte financier unique 2025 dont les résultats s'établissent schématiquement comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
INVESTISSEMENT	1 292 406,51€	272 117,57€	- 1 020 288,94 €
FONCTIONNEMENT	1 803 047,44 €	1 960 878,91 €	157 831,47 €
	3 095 453,95 €	2 232 996,48 €	- 862 457,47 €

Par suite, le Président de séance propose au Conseil d'approuver le compte financier unique dressé par Monsieur le Maire.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte financier unique 2025.

La Secrétaire, Mme GANA Dominique



Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 8 juin 2026
Le Maire, Christian DELESGUES



Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 10 juin 2026